



Compte rendu de réunion

Comité Directeur

06 janvier 2018

La réunion a lieu à partir de 9 h 30 dans la salle des Archers de la Cité à Carcassonne.

Présents

Didier Rami, Bernard Barascud, Annick Bellet, Thierry Broucke, Pascal Champion, Maurice Dejean, Thérèse Droui, Alain Dupin, Anne Fourmaud, Gisèle Gallet, Lionel Leloir, Michel Pascal, Jackie Racinais, Michel Terpand ; Nicolas Jonette (CTR)

Excusés

Vincent Denhez, Jo Lamothe ; Lionel Allasio, Marc Berger, André Cabrera, Pascale Hautefort, Chantal Lassus, Jean-Yves Mancuso, Christine Marleaux, Isabelle Moreau, Jean Winterstan.

Absents

Dominique Brisot, Michel Henner

Ordre du jour

- Ouverture de la séance, rappels rapides
- Préparation Assemblée Générale
- Réunion au Conseil Régional
- Détection et amélioration des performances
- Plan de Développement
- Championnats de Ligue / saison sportive
- Emploi
- Divers

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président Didier RAMI ouvre la séance à 9 h 40.

La Trésorière Anne FOURMAUD rappelle à la Secrétaire Gisèle GALLET qu'elle aurait besoin des fichiers factures et reçus en format .doc, afin de compléter plus facilement les demandes en nombre.

Il faudrait rappeler également aux clubs qu'ils indiquent -par un simple post-it- quand ils envoient des chèques regroupant plusieurs équipes, quelles sont celles-ci, afin que le pointage en soit facilité. Le plus simple étant un chèque par équipe !

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le **samedi 3 février à Carcassonne** ; l'adresse exacte sera précisée dans la semaine. La même salle servira pour la réunion et pour le buffet de midi.

Horaires : accueil : 8 h 30-9 h 30 (boisson chaude et mini-viennoiserie) ; AG à partir de 9 h 30 ; le matin : rapport moral, bilan financier, budget prévisionnel, présentation du nouveau Plan de Développement, Commission Sportive ; l'après-midi : les Formations, Commissions Nature-3D, Campagne, Arbitres, Jeunes, Féminines.

Convocation : un double envoi sera effectué par la Secrétaire, par mail et par courrier postal : convocation + inscription repas + procuration + appel à candidatures pour la représentation de l'Occitanie à l'AG de la FFTA.

Le bilan financier ne pouvant y être joint en raison du délai très court pour le Cabinet Comptable qui doit de plus effectuer une triple comptabilité cette année (fin de saison des 2 Liges et Comité Régional), le bilan comptable et le prévisionnel seront envoyés par courriel au minimum une semaine avant l'AG.

Emargement : la liste d'emargement comprendra les noms des Présidents de clubs et leurs adresses mail, afin de mettre à jour les listings.

(Rappel : Rappel : les comptes rendus des AG clubs et Comités Départementaux sont à envoyer à Didier RAMI ; et à Gisèle GALLET pour mise à jour des listings)

Repas : il est décidé qu'un repas par club sera pris en charge par le CRTAO (repas-buffet entre 25 et 30€, le club pouvant envoyer d'autres représentants, au tarif de 20 € par repas.

Préparation des interventions : avant le 15 janvier (financier) / le 18 janvier (bilan actions), chaque Président de Commission devra préparer et envoyer :

- le bilan actions de la Commission : de préférence sous forme de power-points, à envoyer à Didier RAMI et à Gisèle GALLET, qui se chargera de passer en PP si nécessaire, et d'en réduire la teneur pour le dossier-club remis le jour de l'AG (maximum 1 page par commission) (réduction soumise à chaque Président avant duplication) ;

- le prévisionnel financier pour les actions 2018 : à envoyer à Didier RAMI et à Anne FOURMAUD qui intégrera dans le prévisionnel du CRTAO et dans les demandes de subventions Cons. Rég. et CNDS.

Salle de réunions

En raison de la contribution demandée au club, tant pour les réunions ayant lieu dans leur salle d'entraînement que pour les préparations des AG de l'an passé et de cette année, le Comité Directeur décide, à titre de remerciements, d'accorder un bon d'achat en matériel de 150 Euros.

REUNION AU CONSEIL REGIONAL

Didier RAMI, accompagné du CTR Nicolas JONETTE, s'est rendu à la réunion du 11 et a répondu aux questions posées sur la fusion des Liges. Le président a signé la convention entre le Conseil Régional et le CRTAO. Ceci à débloquent le versement d'une avance sur les subventions attribuées. Cette avance se décompose en :

- 1800 euros pour l'achat de matériel
- 4500 euros pour la formation
- 7500 euros pour le haut niveau

Le solde des subventions sera versé dès la clôture des actions. Le bilan doit être fin au plus tard fin mars. Il est à noter que le Conseil Régional avait pris du retard et que du coup la subvention 2017 sera perçue en 2018 et que la subvention 2018 sera également versée en 2018. La nouvelle demande de subvention devant être réalisée avant fin mars.

La Trésorière Anne FOURMAUD, avec l'aide de Pascal CHAMPION, fera ses démarches. Le président rappelle que celles-ci doivent être réalisées sur le site SESAME SPORT. Il leur est recommandé de scanner à l'avance tous les documents à joindre, et de faire de très nombreuses sauvegardes, le site déconnectant rapidement dès qu'il n'y a plus de mouvement.

Rappel : les primes, récompenses et subventions aux Comités Départementaux sont sur fonds propres du CRTAO. Les actions Haut Niveau, préparation sportive des Jeunes vers les Pôles, menées par le CRTAO, les déplacements aux TNJ, les formations régionales, peuvent faire l'objet de demandes de subvention (proportion environ 40%, car il faut un pourcentage minimum d'avois du CRTAO).

Un point est fait sur le matériel informatique de chacune des 2 ligues (il semblerait que du matériel soit à récupérer chez une B.E.) et des achats qui seront nécessaires (sono, vidéo, projecteur, ordinateur, imprimante-scanner)

DETECTION ET AMELIORATION DES PERFORMANCES

A partir de la saison prochaine, l'Equipe Technique Régionale pilotera les actions et le CRTAO paiera les stages et l'encadrement pour les actions du Plan de Performance Fédéral (PPF) décliné au plan régional, ceci afin d'unifier les actions sur la région actuellement très disparates et répondre aux enjeux de performance et de détection.

L'objectif est que les BE membre de l'ETR deviennent des référents pour les entraîneurs, et que le suivi des jeunes en particulier ne dépende pas d'une séance mensuelle ou d'un stage aux vacances, mais soit plus pertinent car en proximité directe avec les entraîneurs de clubs. Les entraîneurs, dans un suivi hebdomadaire, ou mieux pluri-hebdomadaire, seront plus efficaces et n'auront plus tendance à se reposer sur le B.E., voire souvent à se désinvestir auprès des archers qui étaient suivis sur le plan départemental. Cela pourra également relancer l'intérêt des entraîneurs bénévoles et susciter des vocations. Une académie des entraîneurs va bientôt voir le jour au plan national, il regroupera les entraîneurs bénévoles ou professionnels qui œuvrent pour le développement de la performance sportive.

L'E.T.R. est composé des B.E. travaillant selon les directives fédérales, et de bénévoles ayant des compétences particulières.

La possibilité de création d'un Pôle Espoir Occitanie est envisagée, qui correspondrait à un échelon avant l'échelon « Pôle Relève » (nouvelle dénomination des Pôles France Jeunes).

Un pôle espoirs est devenu indispensable si nous voulons continuer à former les futurs archers et les voir briller sur les compétitions internationales

Le Conseil Régional, La FFTA y est favorable, reste à s'appuyer sur les établissements publics nationaux (CREPS) pour répondre au cahier des charges imposé.

PLAN DE DEVELOPPEMENT

Bernard BARRASCUD, Président de la Commission, présente le projet aux membres du Comité Directeur : préambule et constats (pratiquants, offres de pratiques, accès au Haut Niveau, organisation, ressources humaines), chaque point étant ensuite repris dans les objectifs choisis pour l'Olympiade en cours ; en 3ème partie les actions proposées pour parvenir à ces objectifs :

Formation : se doter d'entraîneurs qualifiés, formation des bénévoles, formations professionnelles ;

Licenciation : le tir à l'arc monte en flèche ! Pour toutes ! Pour les autres ! Pour surmonter le handicap ; les bienfaits pour la santé ;

Optimiser le Projet Club : réorganisation territoriale, l'emploi ;

Enfin, des propositions pour une comptabilité analytique par objectifs

Il fait remarquer que l'Occitanie est 3ème ou 4ème Région par le nombre de licenciés, mais qu'il existe de grandes différences Jeunes/ Jeunes compétiteurs ; et que 5% seulement des Jeunes Français sont compétiteurs olympiques.

Un tableau des sportifs et des structures tous sports confondus sera retiré du projet, car n'apportant rien de plus : il faudrait reprendre en comparaison pour le tir à l'arc, mais les structures ne sont pas toujours référencées.

CHAMPIONNATS DE LIGUE / SAISON SPORTIVE

Championnats en Salle

Le mode de sélection a été envoyé par Didier RAMI ; il est également visible sur le site du CRTAO.

Les pré-inscriptions ont dû être réinitialisées en raison de la malveillance d'une personne qui avait validé l'ensemble des archers sur une ou plusieurs catégories. En cas de récurrence, des recherches seront faites et la personne sanctionnée.

Les archers qui s'étaient déjà inscrits doivent donc le refaire ; l'inscription ne deviendra effective qu'à la réception du chèque. Les clubs faisant un chèque global doivent envoyer la liste des archers qu'ils inscrivent (nom prénom catégorie).

L'envoi se fait à l'adresse de Jean-Yves MANCUSO, qui gère les inscriptions des championnats régionaux, mais l'intitulé du chèque doit être au nom du club organisateur : c'est celui-ci qui encaissera les chèques et rendra l'inscription des archers non sélectionnés.

Guillaume ESCANDE et Pierre PERUZZETTO sont à nouveau remerciés pour leur travail bénévole en ce qui concerne la mise en place des classements et des pré-inscriptions, et le travail supplémentaire qu'ils ont dû fournir suite à cet incident.

Championnat Beursault

Le Club de Castelsarrazin peut-il organiser le Championnat Régional sur sa compétition de septembre ? Question lui sera posée et la mention sera ajoutée si la réponse est positive.

Calendrier

Montgiscard avait demandé un changement de date et le CRTAO n'a pas pu effectuer le changement car tout était déjà validé. Demande sera faite à la FFTA avant sa validation.

On ne peut plus rajouter que des concours Jeunes sur le calendrier fédéral ?

Compétitions par équipes

Il est demandé aux clubs de bien vouloir faire un chèque par équipe, afin de faciliter le travail de la Commission Sportive, et de noter l'équipe dont il s'agit.

EMPLOI

Le canevas de la fiche de poste pour un agent administratif /agent technique a été envoyé par le CTR aux élus en charge de ce dossier. Depuis, la fédération fait la proposition aux comités régionaux d'apporter une aide financière sur un poste d'agent purement technique. Il s'agit d'étudier la nouvelle fiche de poste et d'identifier l'impact au niveau régional car cette aide peut s'inscrire dans le projet de pôle espoirs.

La création de deux postes ne semble pas envisageable pour le moment.

Si le pôle espoir se crée, il faudra un technicien sportif à temps plein pour assurer les entraînements quotidiens.

Peut-on proposer de l'administratif dans le domaine sportif (aide à la gestion des inscriptions en championnats, des inscriptions et classements équipes?) : les points « gestion du site » et « aide à la rédaction des demandes de subventions » sont retirés de la fiche car ne correspondant pas au profil « technicien sportif ».

Il sera demandé à la FFTA si un poste à mi-temps serait envisageable, le mi-temps complémentaire étant du secrétariat rétribué sur aides à l'emploi et fonds propres.

Faire valoir que ce poste serait appelé à évoluer en plein temps de technicien sportif dès que la structure Pôle Espoir serait opérationnelle.

Didier RAMI pose la question d'une création d'emploi de secrétariat à mi-temps pour le décharger d'un peu de son travail (réponses aux courriers...). Dans l'intervalle, Gisèle propose qu'il lui fasse passer afin qu'elle puisse mieux le seconder, le secrétariat du CRTAO ne l'occupant plus autant à mesure que tout se met en place.

DIVERS

Nouveau club : Des questions se posent toujours : Didier RAMI a été informé par la FFTA de cette création, et devait valider, « la validation par le Président départemental ayant été faite » : il a donc validé pour le Comité Régional. Or, le Président du CD 66, Lionel LELOIR, n'a jamais été contacté et n'a donc pas validé la demande d'agrément. Le Comité Directeur proteste contre cet état de faits, ne remet pas en cause l'agrément donné par la FFTA, mais s'inquiète de la responsabilité des Présidents LELOIR et RAMI en cas de problème, administratif ou autre.

Il est proposé de prendre contact avec les dirigeants du nouveau club pour se présenter et présenter nos structures départementales et régionales. Lionel LELOIR, Président du CD 66, ou Annick BELLET, Secrétaire Départementale, leur écriront pour connaître leurs jours, heures et lieu d'entraînement et les communiqueront à Gisèle GALLET pour une éventuelle visite commune.

Propositions et informations :

- Faire tourner le lieu de réunion, afin de ne pas pénaliser les Archers de la Cité dont c'est la salle d'entraînement ; propositions : Lézignan-Corbières ? Mazamet ou Castres ?
- Circuit des compte-rendus : le CR de réunion est envoyé à Didier RAMI et aux personnes étant particulièrement intervenues (CTR, Présidents de Commissions...) pour tout ou partie, afin que chacun puisse corriger son intervention ; puis le CR est envoyé à chacun des membres du Comité Directeur pour correction éventuelle et validation, avant envoi du CR définitif à l'ensemble des Membres du CoDir, des Présidents Départementaux et des Clubs
- Cartes d'arbitres : 3 cartes (en renouvellement), confiées à Gisèle GALLET lors de la dernière réunion pour remise à leurs destinataires (zone ouest) ont été oubliées ; elles leur seront envoyées par courrier dès la semaine prochaine.

Fin de la réunion : 15 h 30